

**INTERPELLATION DE CHRISTINE DEFRAIGNE, DIANA NIKOLIC,
GILLES FORET ET PIERRE GILISSEN :
LES FUTURS AMÉNAGEMENTS SUR LE QUAI DES ARDENNES
CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2016**

Monsieur le Bourgmestre,

Dès le début de cette législature, en décembre 2012, Pierre Gilissen et Diana Nikolic vous interpellaient sur la problématique de la sécurité routière sur le quai des Ardennes en proposant notamment des aménagements spécifiques et une réduction de la vitesse à 50 km/h.

Etant donné qu'il s'agit d'une voirie régionale, vous avez toujours répondu que « oui des mesures pourraient être prises » mais que « c'est le SPW qui est compétent ». Lors de leur dernière interpellation en octobre 2015, vous annonciez, d'une part, des réunions de coordination avec le SPW et, d'autre part, l'installation de radars fixes. Mais depuis, c'est le silence radio.

Nous avons donc été aussi surpris que réjouis d'apprendre que, récemment, lors d'une réunion avec le Comité de Quartier de Vennes-Fétinne, vous vous êtes engagé à faire procéder à des aménagements sur le quai des Ardennes au frais de la Ville.

Nous souhaiterions logiquement obtenir plus d'informations sur vos intentions.

La Région a également annoncé des travaux au Pont de Fétinne et au carrefour à ce niveau, il y a quelques temps déjà, ainsi que, plus récemment, sur le tronçon du quai des Ardennes compris entre le Pont des Grosses Battes et le carrefour du Pont de Chênée.

Il nous semble, dès lors, utile de faire le point devant le Conseil communal.

Voici nos questions :

- Quels aménagements comptez-vous réaliser aux frais de la commune ?
- Le quai des Ardennes s'étend du Pont de Fétinne à Chênée, envisagez-vous d'intervenir sur toute sa longueur ?
- A quel horizon prévoyez-vous de réaliser ces travaux ?
- Quelle est la coordination entre la Ville et le SPW pour le futur aménagement du quai des Ardennes ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses,

Christine Defraigne, Diana Nikolic, Gilles Foret et Pierre Gilissen
Conseillers communaux